

# Foyer traditionnel ou nucléaire ?

## La solidarité résidentielle au prisme des caractéristiques sociodémographiques des chefs foyers dans la commune de Tchaourou au Bénin

**Traditional or nuclear household? Residential solidarity according to the socio-demographic characteristics of the heads of households in the commune of Tchaourou in Benin.**

Alladatin Judicaël <sup>1</sup> Gnanguênon Augustin Mankponsè <sup>2</sup> Houéssi gbédé Mahutin Anselme <sup>3</sup>

<sup>1</sup> Enseignant-chercheur à l'École nationale de statistique de planification et de démographie, Université de Parakou (Bénin), judicael.alladatin@gmail.com

<sup>2</sup> Auxiliaire de recherche au Laboratoire de recherche en science de la population de développement, : augustingnanguenon27@gmail.com

<sup>3</sup> Auxiliaire de recherche et d'enseignement au Laboratoire de recherche en science de la population de développement, : anselmehoues@gmail.com

**Date de réception:** 31/07/2019 **Date d'acceptation:** 03/08/2020 **Date de publication:** septembre /2020

### Résumé

Cet article s'intéresse au phénomène de la solidarité résidentielle dans la commune de Tchaourou au Bénin. En utilisant les données de l'enquête réalisée par l'ENPSD en 2016, il a été possible d'appréhender l'influence de certaines caractéristiques sociodémographiques du chef foyer sur le recours à la solidarité résidentielle dans ce milieu à prédominance rural. Sur le plan statistique, nous avons recouru à une régression logistique binaire aux fins de l'analyse. Les résultats indiquent une proportion non négligeable (26%) de foyers familiaux ayant recours à la solidarité résidentielle. Les facteurs tels que le nombre d'enfants, le niveau d'instruction et l'âge du chef foyer sont les plus significatifs dans l'explication du recours à la solidarité résidentielle. Bien que l'école africaine paraisse comme un moyen de sensibilisation aux valeurs individualistes, la solidarité résidentielle est significativement plus prégnante au sein des foyers dont les chefs ont un niveau d'étude élevé. Par contre plus le chef foyer a d'enfants plus il est réticent à la pratique de la solidarité résidentielle. Enfin, l'augmentation de l'âge du chef foyer favorise l'accueil des personnes extérieures.

**Mot clé:** Solidarité résidentielle, famille africaine, nucléarisation, cohabitation, foyer.

## **Abstract**

This article focuses on the phenomenon of residential solidarity in tchaourou in benin. Using the data from the survey conducted by the enpsd in 2016, it was possible to understand the influence of certain socio-demographic characteristics of the household head on the use of residential solidarity in this predominantly rural environment. Statistically, we used binary logistic regression for the purposes of the analysis. The results indicate a significant proportion (26%) of family homes using residential solidarity. Factors such as the number of children, the level of education and the age of the household head are the most significant in explaining the use of residential solidarity. Although school seems to be a means of raising awareness of individualistic values, the expansion of family homes is significantly observed among heads of households with a high level of education. On the other hand, the more the household head has children, the more he is reluctant to practice residential solidarity. Finally, the increase of the age of the head home favors the reception of the external persons.

**Key Words** : Residential Solidarity , African Family , Nuclearization, Cohabitation, Household.

## **1- INTRODUCTION**

Depuis de longues dates, des recherches démographiques ou celles sur la parenté, quelles que soient leurs orientations théoriques, ont insisté sur l'importance du ménage et de la famille comme lieu de compréhension des phénomènes sociodémographiques (mariage forcé, mariage précoce des filles, déscolarisation, etc.) qui freinent l'émergence des pays africains (Locoh, 1997 ; Fassassi, 1997). Selon Locoh (1997) les phénomènes démographiques entretiennent des relations intimes avec le concept de famille. Une relation intime, car les solidarités familiales alimentées par un réseau d'entraide communautaire affectent le comportement sociodémographique des individus en matière de fécondité, de mariage, d'instruction formelle, recherche d'emploi, etc. (Pilon, Locoh, Vignikin, & Vimard, 1997). Ces solidarités qui semblent rigides au sein des sociétés africaines déterminent la formation des structures de familles (Locoh et Mouvagha-Sow, 2004; Vimard, 1993) dont on verra l'évolution pour l'Afrique. Ainsi les politiques sur l'éradication du mariage précoce, le maintien des enfants à l'école, leur réussite scolaire ou sur le niveau de vie économique des individus d'une société doivent prendre en compte les structures de famille qui les accueillent et les influencent.

De ce fait, les structures de ménages ou de famille et leur évolution dans le temps ont fait l'objet de plusieurs études (Ahouandjinou, Nangbé, et Sègla, 2014; Gruénais, 1981; Itoua, 1987; Locoh, 1993; Vimard, 1993) en Afrique. Il ressort de ces études que la société africaine traditionnelle regorge principalement de ménages étendus caractérisés par des individus de différentes générations, apparentés ou non. Historiquement cette structure de famille est censée évoluer sous l'influence de l'urbanisation et de la modernisation. La théorie de nucléarisation de Parsons (1955) suppose en effet une convergence des modèles familiaux vers un modèle nucléaire en conséquence de la modernisation des sociétés (Vimard, 1997).

Mais certaines données empiriques révèlent que le schéma d'évolution de la famille africaine vers la nucléarisation n'est qu'hypothétique du moins pour le moment (Locoh, 1993; Pilon et Vignikin, 1996). Même si le modèle familial traditionnel semble s'estomper plusieurs auteurs pensent que la famille africaine n'est pas encore nucléaire, mais plutôt une famille en transformation entre individualisation et communautarisme (Alladatin, 2014; Calvès et Marcoux, 2007). Tout en se transformant donc, la famille élargie semble encore être la référence dans certaines sociétés de même que la solidarité familiale et sociale. Cette solidarité se manifeste suivant plusieurs formes (aide financière ou résidentielle à un membre de sa lignée ou à une connaissance). On peut citer entre autres la solidarité résidentielle. Par rapport à cette dimension résidentielle, les études mettent l'accent sur le partage d'un même toit et des repas, la mise en commun des ressources, la reconnaissance des liens de parenté ou non et de l'autorité d'une même personne comme chef pour la définition du concept de foyer familial (Maïga et Baya, 2014, p. 4). La solidarité résidentielle met donc en exergue des relations économiques (consommation, production, gestion du budget familial), juridiques (par exemple, l'héritage), mais aussi culturelles.

La solidarité résidentielle en Afrique paraît être l'un des éléments qui régissent les rapports sociaux (Pilon et Vignikin, 2006). Elle se manifeste principalement par l'hébergement des migrants, ou l'accueil des enfants confiés pour leur formation (scolarisation ou formation professionnelle) ou pour l'exécution des tâches quotidiennes du ménage (Locoh, 1995; Pilon et Vignikin, 1996).

En Afrique, la solidarité résidentielle a fait l'objet de plusieurs études (Brunet & Lesueur, 2003; Locoh et Mouvagha-Sow, 2004; Sawadogo & Somda, 2011). Celles-ci ont principalement porté sur le Cameroun, le Sénégal, le Burkina-Faso, la Côte-d'Ivoire. Au Bénin, les études récentes sur la solidarité résidentielle abordent seulement l'aspect intergénérationnel (Ahouandjinou et al., 2014). Notre étude quant à elle vise de façon spécifique à établir le profil des foyers dans la commune de Tchaourou, déterminer l'ampleur des foyers élargis dans l'arrondissement de Tchaourou et analyser l'effet des caractéristiques sociodémographiques du chef foyer sur la solidarité résidentielle.

## **2. Transformations des structures familiales en Afrique et liens avec la solidarité résidentielle : une riche littérature**

La solidarité résidentielle comme l'hébergement des individus dans le foyer familial. Ces individus sont « apparentés ou non au chef foyer, mais qui ne sont ni ses épouses, ni ses enfants » (Sawadogo et Somda, 2011). Cette définition présente une insuffisance. Principalement, elle fait omission des femmes-chef foyer. Dans cette étude, nous considérons comme solidarité résidentielle la cohabitation avec un foyer nucléaire des individus apparentés ou non au chef foyer.

L'étude de la solidarité résidentielle en Afrique repose sur la compréhension des différentes structures familiales : famille étendue, famille élargie et famille nucléaire (Ahouandjinou et al., 2014; Antoine & Guillaume, 1986; Aye, 2000; Gruénais, 1981; Itoua, 1987).

## **Foyer traditionnel ou nucléaire ? La solidarité résidentielle au prisme des caractéristiques sociodémographiques des chefs foyers dans la commune de Tchaourou au Bénin**

**Alladatin Judicaël / Gnanguênon Augustin Mankponsè / Houéssi gbédé Mahutin Anselme**

---

Dans la littérature, la famille étendue correspond à un groupe de résidences large et complexe comprenant plusieurs hommes mariés (généralement apparentés les uns aux autres), c'est-à-dire plusieurs familles nucléaires (Vimard, 1997). La famille est dite nucléaire lorsque tous les membres du groupe de résidence appartiennent à la famille biologique du chef foyer ; soit lui-même, son (sa) conjoint(e) ou ses conjointes et leurs enfants selon qu'il s'agit d'une famille polygame ou non. Cette famille nucléaire est appelée par certains auteurs famille conjugale ou famille élémentaire conjugale (Pilon et al., 1997). Quant à la famille élargie, elle représente un groupe de résidences comprenant une seule famille nucléaire (complète ou incomplète) et des individus apparentés ou non à celle-ci (Lfarakh, 2002 ; Gruénais, 1981). Ces différents types de familles ont fait objet de nombreux débats scientifiques.

La famille traditionnelle africaine prend sa racine dans une perspective traditionnelle où les ménages sont caractérisés par un ensemble complexe de familles nucléaires dans lequel se mêlent des individus de différentes générations, apparentés ou non, liés par des liens de sang ou de mariages (Gruénais, 1981). Autrement dit, dans un ménage traditionnel, le chef ménage réside et règne sur l'unité domestique qui porte son nom, même si ses enfants ou les enfants d'un membre de la lignée résident dans l'enclos avec des enfants (Pilon et al., 1997). Il fonctionne comme « une communauté (ou tribu) » sur le mode d'une forte fécondité avec une économie d'autosuffisance (Alladatin, 2014; Vimard, 1997). À travers cette définition, la solidarité résidentielle semble être une réalité familiale enracinée dans un contexte culturel où l'individualisme est complètement découragé.

Concernant l'évolution de cette structure dans le temps, les avis sont divers et parfois contradictoires. Pour certains, ce modèle demeurera une réalité de certaines sociétés telle que les sociétés africaines (Etounga, 1991; Kabou, 1991). En effet, l'Afrique était considérée comme une société figée dans la tradition où rien ne bouge (Konaté, 2008). Elle semble apparaître selon ces auteurs, rétive à tout changement et engagée dans le processus de résistance, de perpétuation de ses valeurs traditionnelles. Cette vision de l'Afrique renvoie à une société « éternellement rurale et traditionnelle » (Pilon et Vimard, 1997). Jean-Marc Ela (1997) parlant de l'évolution des structures de famille, évoque une tradition d'indocilité au cœur des sociétés africaines qui s'opposent aux choix de valeurs de la modernité susceptibles de remettre en question les liens vitaux créés par la famille étendue.

Pour d'autres la structure des familles africaines est loin d'être figée, car elle est susceptible d'être affectée par les processus de changement à la monétarisation, à l'urbanisation et surtout par la crise économique persistante (Locoh, 1995; Pilon et al., 1997; Vimard, 1997). En effet, selon la théorie de la nucléarisation développée par Parsons en 1955, les modèles familiaux devraient se nucléariser de façon universelle sous l'influence de la modernisation, de l'urbanisation et de la scolarisation.

Cette vision linéaire du passage d'une famille étendue à une famille nucléaire a été partagée par d'autres auteurs. En 1963, Goode a apporté des nuances à cette théorie sans remettre en cause la conclusion (Vimard, 1993). Il estime que la famille résiste aux différents éléments de la modernisation, mais se transforme et évolue vers la famille nucléaire.

## **Foyer traditionnel ou nucléaire ? La solidarité résidentielle au prisme des caractéristiques sociodémographiques des chefs foyers dans la commune de Tchaourou au Bénin**

**Alladatin Judicaël / Gnanguênon Augustin Mankponsè / Houéssi gbédé Mahutin Anselme**

---

Mais même si la nucléarisation des familles paraît une réalité en Europe (Lfarakh, 2002), elle semble découragée par les traditions africaines (Adjamagbo, 1997). En effet, certains auteurs estiment que depuis les indépendances, l'Afrique a connu des bouleversements majeurs (développement de l'agriculture de rente, monétarisation de l'économie, mobilité accrue des populations, urbanisation, la baisse de la mortalité, la scolarisation, diffusion de nouveaux systèmes de valeurs, mis en place des droits de l'homme, etc.) qui ont modifié la structure des familles africaines, mais pas dans le sens de la nucléarisation (Locoh et Makdessi, 1996).

L'évolution des structures familiales en Afrique semble infirmer nettement la théorie de nucléarisation. Diverses études portant sur l'évolution des structures de familles africaines ont tenté d'apporter une explication à ce fait. Selon ces études, les progrès enregistrés en matière d'urbanisation, de scolarisation, d'ouverture aux valeurs occidentales, etc. ont réussi à amoindrir la complexité des ménages africains (diminution de la taille, du nombre de noyaux familiaux) sans les nucléariser (Barou, 2017; Kuépié, 2012; Locoh et Mouvagha-Sow, 2004; Marquet, 2008; Pilon et Vignikin, 1996). Selon Adjamagbo (1997), les membres de la même lignée exercent par le jeu des solidarités familiales, une fonction de redistribution des richesses, mais aussi un rôle de partage des charges pour faire face aux effets de la modernisation (monétarisation, coût élevé de la vie, etc.). Autrement dit, les ménages comptent des personnes extérieures aux noyaux familiaux par le jeu de la solidarité familiale pour faire face à la crise. C'est ce qui aurait poussé T. Locoh (1993) à dire « là où l'on escomptait l'éclatement de la famille étendue, on la voit prendre une importance primordiale dans les moments de crise ». Pour elle, la solidarité résidentielle était considérée comme un moyen pour « affronter les difficultés financières dues à l'instabilité et la faiblesse des revenus, au coût élevé des loyers et aux problèmes d'accès à la propriété, au crédit et à l'emploi ». Ainsi, tous les individus dans le besoin peuvent avoir recours aux autres membres de leur lignée, jusqu'à un niveau de parenté assez éloigné.

Une des formes de solidarité familiale les plus courantes est l'hébergement des migrants, ou l'accueil des enfants confiés pour leur formation (scolarisation ou formation professionnelle) (Locoh, 1995). Au Bénin par exemple, les données de l'Enquête Démographique et de la Santé (EDS) de 1996, ont révélé que parmi les enfants de moins de 15 ans 31,2 % en milieu urbain et 23,4 % en milieu rural sont confiés à un ménage différent de celui de leurs parents biologiques (Locoh et Mouvagha-Sow, 2004, p. 13). Selon les mêmes auteurs, au Gabon, en 1999 plus de la moitié des jeunes dépendants âgés de 20 à 30 ans ne vivaient pas chez leurs parents biologiques, mais chez un autre chef de ménage (Locoh et Mouvagha-Sow, 2004). Vimard (1997) explique cet élargissement persistant des ménages africains à des parentés au-delà du noyau familial par une soumission des chefs ménages aux contraintes de la solidarité familiale qui s'impose aux plus forts économiquement afin de « protéger l'honneur de la grande famille » ou « éviter la honte » (Alladatin, 2014, p. 43). En effet, en absence d'une structure de financement<sup>1</sup>, les enfants reçoivent de leurs parents directs ou d'une parenté aussi loin qu'on peut le situer, des soutiens (matériel, financier, etc.) pour leur éducation, leurs soins, leur protection ou encore leur

insertion professionnelle. Ces enfants se retrouvent redevables envers ses personnes et leurs descendants.

Certains auteurs enfin constatent cependant l'affaiblissement de la solidarité familiale et probablement résidentielle, notamment celle d'ordre communautaire. La persistance de la crise selon Locoh et Mouvagha-Sow (2004) restreint le cercle de pratique de la solidarité résidentielle. C'est là la voie de la transformation des modèles familiaux africains entre modèle traditionnel et nucléarisation ou encore la voie de l'individualisation communautaire (Alladatin, 2014; Calvès et Marcoux, 2007).

### **3. Données et méthodes d'analyse**

Pour cerner la réalité empirique de la pratique de la solidarité résidentielle dans l'arrondissement de Tchaourou, l'enquête réalisée par l'École nationale de statistique, de planification et de démographique (ENSPD) en 2016, a servi de source de données. Cette enquête porte sur activités économiques, partage de ressources et santé de la reproduction des adolescents et jeunes au sein des foyers de l'arrondissement de Tchaourou. À partir de ces données, il a été possible d'appréhender la pratique de la solidarité résidentielle à travers la structure de foyer : nucléaire ou élargie. Le foyer est dit nucléaire lorsque tous les membres du groupe de résidence appartiennent à la famille biologique du chef de ménage ; soit lui-même, son (sa) conjoint(e) ou ses conjointes et leurs enfants selon qu'il s'agit d'une famille polygame ou non. Quant au foyer élargi, il représente un groupe de résidence comprenant une famille nucléaire (complète ou incomplète) et des individus apparentés ou non à celle-ci. Sur la base de ces définitions, une variable dichotomique « *structure du foyer* » a été créée. Elle prend la valeur 1 si le foyer héberge des individus autres que le mari, femme(s) et les enfants du chef foyer, et 0 sinon. Sa création est basée exclusivement sur les liens de parenté qui existent entre le chef foyer et les personnes qui cohabitent avec lui.

Les variables explicatives retenues aux fins de l'analyse de cette structure de foyer sont le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, le statut matrimonial et le nombre d'enfants du chef foyer.

Concernant les méthodes d'analyse, l'approche descriptive a consisté à faire des analyses descriptives univariées et bivariées pour établir le profil des foyers de notre échantillon. Elle a permis de confirmer à l'influence des variables explicatives sur la pratique de solidarité résidentielle à travers des tests d'indépendance de khi-deux et de comparaison de moyennes. Une relation est significative lorsque la p-value<sup>2</sup> issue des tests est inférieure au risque d'erreur  $\alpha^3$  égal à 5%. Cette méthode ne reste que descriptive et ne permet pas de mesurer les effets des variables explicatives sur la variable dépendante. Pour ce fait, une régression logistique est utilisée afin d'appréhender ces effets.

### **3- Résultats et discussion**

#### **3.1- Analyse descriptive**

Nous décrivons ici des profils sociodémographiques et économiques des foyers de notre échantillon avant de proposer une lecture descriptive des associations éventuelles entre les variables indépendantes et notre variable d'intérêt.

## Foyer traditionnel ou nucléaire ? La solidarité résidentielle au prisme des caractéristiques sociodémographiques des chefs foyers dans la commune de Tchaourou au Bénin

Alladatin Judicaël / Gnanguênon Augustin Mankponsè / Houéssi gbédé Mahutin Anselme

### 3.1.1- Profil des foyers enquêtés

L'étude couvre 2281 foyers de l'arrondissement de Tchaourou. La taille de ces foyers fluctue entre 1 et 21 personnes. En moyenne ils contiennent environ 5 personnes (4,78). On retrouve ces foyers plus en milieu semi-rural que rural, soit environ 59% contre 41%. Une stratification selon le sexe du chef de foyer révèle que les foyers sont majoritairement sous l'autorité des hommes (70%). Les femmes commencent donc peu à peu à diriger des foyers dans l'arrondissement de Tchaourou. Avec une moyenne d'âge de 38 ans, 24% des chefs foyer ont moins de 30 ans, et les plus âgés (plus de 60 ans) représentent 6% de l'ensemble des chefs foyer enquêtés. Les chefs foyer ayant un âge compris entre 30 ans et 60 ans représentent donc la plus importante tranche d'âge (70%). La structure d'âge suivant le sexe, révèle que les femmes-chef foyer sont moyennement moins âgées (34 ans) que leur homologue de sexe masculin (40 ans). Elles sont pour la plupart en union (76%). Les femmes-chefs en union représentent la catégorie des femmes qui ont déclaré « mariée », mais sans la présence du conjoint dans le foyer. Par contre, les femmes qui ne sont pas en union sont celles en situation de divorce ou en séparation avec leur conjoint ou encore jamais été mariées. Cette dernière situation concerne celles qui sont enceintes ou qui ont déjà un enfant sans aucune forme de mariage (civil, coutumier, religieux). Par contre, les hommes sont majoritairement en union avec une seule épouse (64%). Ceux qui sont en union polygamique représentent près de 36%. De façon globale, les foyers sont caractérisés majoritairement par chef n'ayant jamais mis pied à l'école primaire (46%) et ceux ayant au moins le diplôme du cycle primaire (36%).

### 3.1.2- Ampleur du recours à la solidarité résidentielle

Nos résultats indiquent une présence non négligeable du recours à la solidarité résidentielle dans l'arrondissement de Tchaourou. Le graphique 1 en témoigne. Il présente la répartition des foyers selon leur structure.

**Graphique 1: Répartition des foyers suivant la structure de foyer**



Source : Nos travaux à partir des données de l'Enquête ENSPD 2016

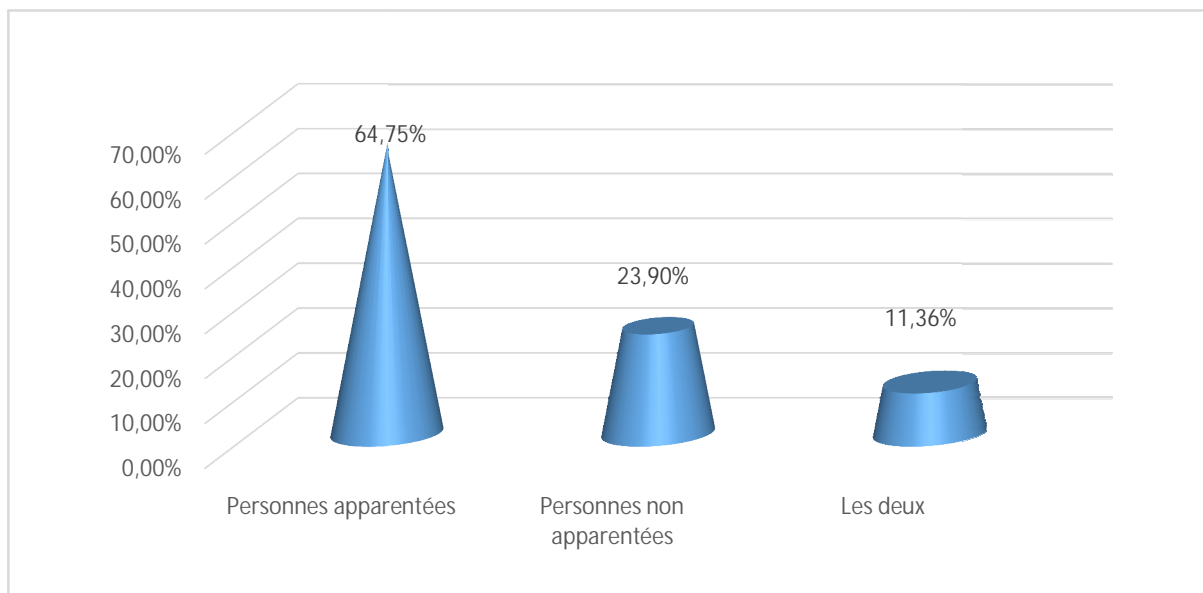
## Foyer traditionnel ou nucléaire ? La solidarité résidentielle au prisme des caractéristiques sociodémographiques des chefs foyers dans la commune de Tchaourou au Bénin

Alladatin Judicaël / Gnanguênon Augustin Mankposè / Houéssi gbédé Mahutin Anselme

Il ressort de son analyse que plus de  $\frac{1}{4}$  (25,87%) des foyers sont élargis contre 74% de foyers constitués uniquement du noyau familial (complète ou incomplète). Le nombre de personnes extérieures au noyau familial hébergé varie entre 1 et 9 avec une moyenne de 1,94, soit 2 personnes par foyer élargi.

Le graphique 2 présente les différentes formes de solidarité dont ces personnes bénéficient. Son analyse révèle que les foyers élargis sont constitués aussi bien de personnes apparentées comme non-apparentées au chef foyer.

**Graphique 2: Répartition des foyers élargis suivant les formes de solidarité**



Source : Nos travaux à partir des données de l'Enquête ENSPD 2016

Dans l'ensemble des foyers élargis, 65% environ hébergent uniquement des personnes apparentées aux foyers, 24% hébergent rien que des personnes non apparentées. Seulement 11% des foyers élargis ont en leur sein des personnes apparentées et des personnes non apparentées. Selon le constat de Locoh et de Mouvagha-Sow en 2004, la solidarité résidentielle est accordée de nos jours à des personnes qui sont de plus en plus de la famille proche. Ce constat est encore moins visible dans l'arrondissement de Tchaourou, car 35% des foyers élargis hébergent encore des personnes non apparentées au chef foyer. Cette proportion s'inscrit dans le cadre de la vivacité des solidarités communautaires au-delà de celles familiales.



## Foyer traditionnel ou nucléaire ? La solidarité résidentielle au prisme des caractéristiques sociodémographiques des chefs foyers dans la commune de Tchaourou au Bénin

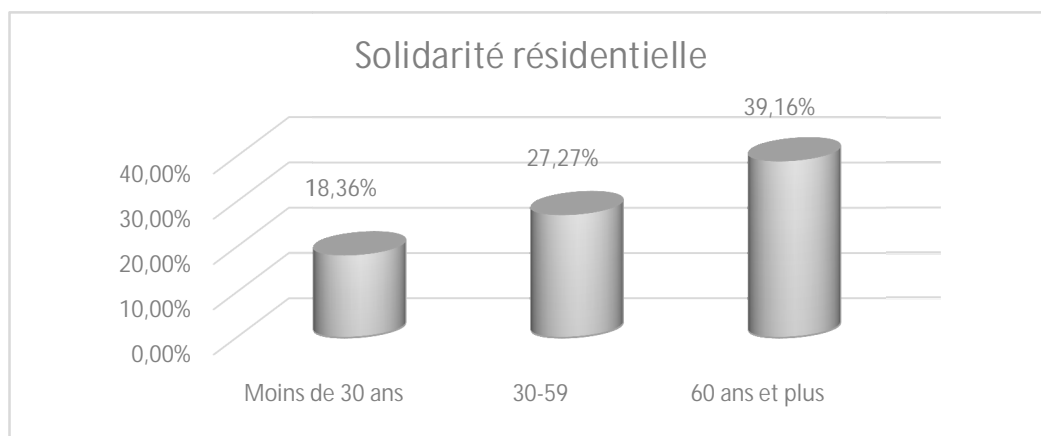
Alladatin Judicaël / Gnanguênon Augustin Mankponsè / Houéssi gbédé Mahutin Anselme

### 3.1.3- Caractéristiques sociodémographiques du chef foyer et la pratique de la solidarité résidentielle

Il est question ici d'appréhender les associations entre la variable dépendante et les variables explicatives

Il est question ici de voir l'extension des foyers selon certaines caractéristiques du chef foyer. Le graphique 3 présente la répartition des foyers élargis selon la classe d'âge du chef foyer.

**Graphique 3 : Répartition des foyers selon la classe d'âge et la structure de foyer**



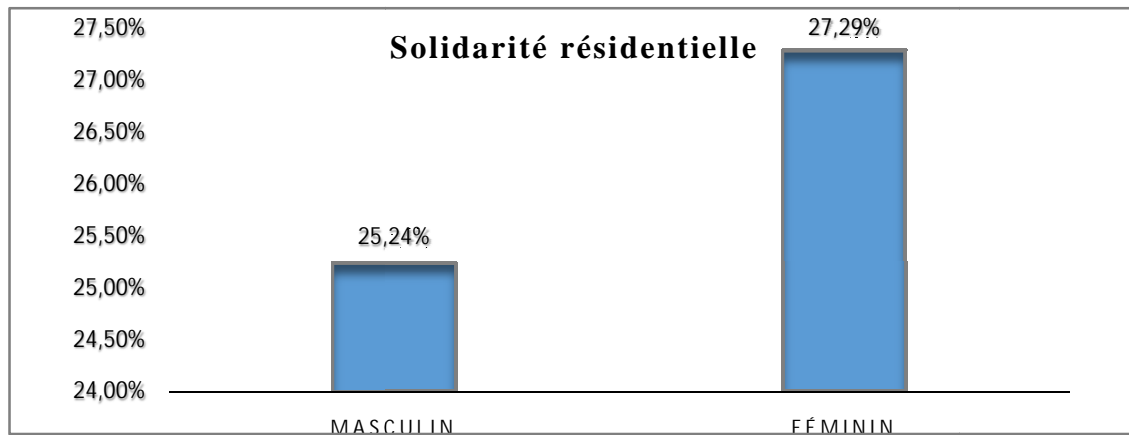
Source : Nos travaux à partir des données de l'Enquête ENSPD 2016

L'analyse de ce graphique montre que la proportion de foyers élargis augmente au fur et à mesure que l'âge du chef foyer augmente. En effet, le pourcentage de foyers ayant hébergé des personnes extérieures au noyau familial a quasiment doublé passant de la catégorie des foyers sous l'autorité des personnes de moins de 30 ans (18%) à celle des foyers dirigés par des personnes âgées de 60 ans et plus (39%). Cette disparité observée se révèle très significative au seuil de 1% avec une probabilité critique de 0,000.

Contrairement à l'âge, l'élargissement du foyer à des personnes extérieures au noyau familial n'est pas lié au sexe. Le graphique 4 présente la répartition des foyers élargis selon le sexe du chef foyer. On y relève que la proportion de foyers élargis dirigés par des femmes est légèrement supérieure (27%) à celle de foyers élargis sous l'autorité des hommes (25%). Mais, le test de Khi-deux (probabilité critique=0,3) atteste que dans 95% des cas il n'y a pas de relation entre le recours à la solidarité résidentielle et le sexe du chef foyer.

## Foyer traditionnel ou nucléaire ? La solidarité résidentielle au prisme des caractéristiques sociodémographiques des chefs foyers dans la commune de Tchaourou au Bénin

Alladatin Judicaël / Gnanguênon Augustin Mankposè / Houéssi gbédé Mahutin Anselme

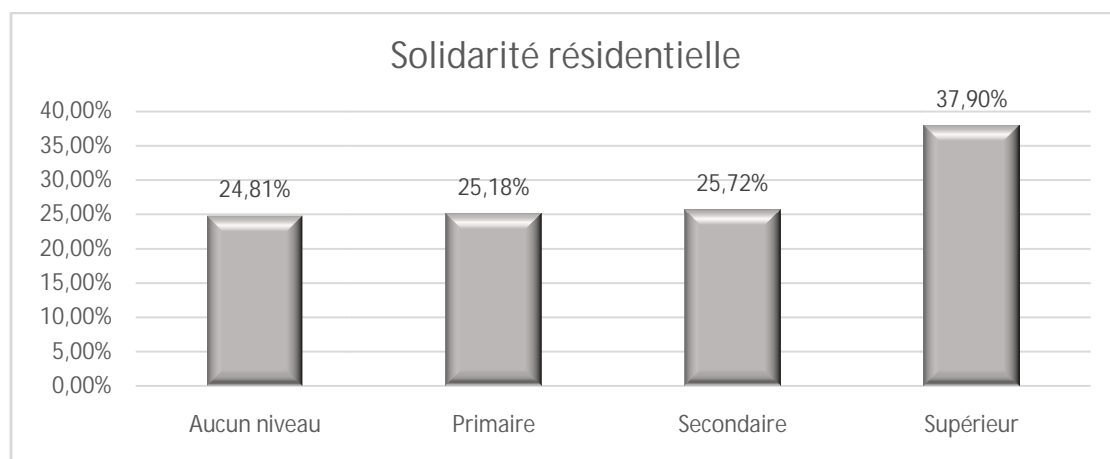


**Graphique 4 : Répartition des foyers selon la structure de foyer et le sexe du chef foyer**

Source : Nos travaux à partir des données de l'Enquête ENSPD 2016

Mais existe-t-il une relation significative entre le niveau d'instruction des chefs foyer et le recours à solidarité résidentielle ? Pour répondre à cette question, on fait appel au graphique 5 qui présente la répartition des foyers selon la structure de foyer et le niveau d'instruction de leurs dirigeants.

**Graphique 5 : Répartition des foyers selon le niveau d'instruction des chefs foyer et la structure de foyer**



Source : Nos travaux à partir des données de l'Enquête ENSPD 2016

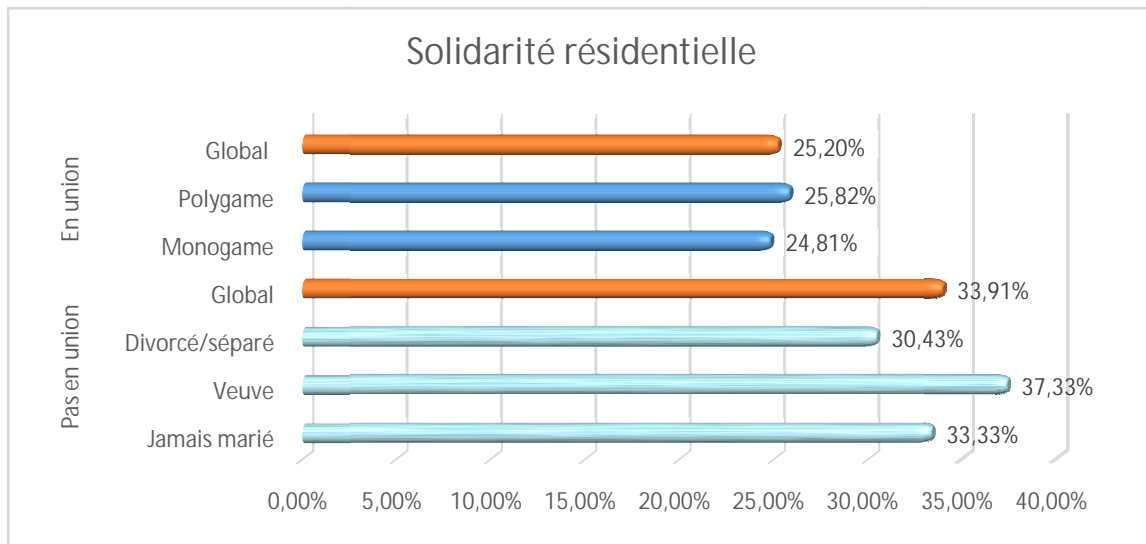
L'analyse de ce graphique révèle que la proportion de foyers élargis augmente sensiblement avec le niveau d'instruction des chefs foyer. Cette proportion passe de 24,81% chez les non instruits à 37,90% chez les chefs foyer ayant au moins les deux diplômes du cycle secondaire (niveau supérieur). Le recours à la solidarité résidentielle est

## Foyer traditionnel ou nucléaire ? La solidarité résidentielle au prisme des caractéristiques sociodémographiques des chefs foyers dans la commune de Tchaourou au Bénin

Alladatin Judicaël / Gnanguênon Augustin Mankponsè / Houéssi gbédé Mahutin Anselme

donc plus fort chez les foyers ayant un niveau d'étude élevé. Ces différences observées sont confirmées par le test de Khi-deux avec une probabilité critique de  $0,018 < 0,05$ .

**Graphique 6 : Répartition des foyers selon le statut matrimonial et la structure de foyer**



Source : Nos travaux à partir des données de l'Enquête ENSPD 2016

Le graphique 6 montre la répartition des foyers élargis selon le statut matrimonial du chef foyer. Son analyse révèle que la proportion de foyers élargis augmente sensiblement de 25% chez les chefs foyer en union à 33,91% chez les chefs foyer qui ne sont pas en union. Cette disparité observée est confirmée par le test significatif de Khi-deux au seuil de 5% ( $p$ -value= 0,012). Les chefs foyer en union auraient donc tendance à moins étendre leur noyau familial à des personnes extérieures. Le recours à la solidarité résidentielle peut être donc lié à la présence du conjoint du chef foyer.

Une analyse plus poussée révèle qu'au sein des chefs foyer en union, la proportion de foyers élargis décroît de 26% chez les polygames à 25% chez les monogames. Les foyers polygames auraient donc tendance à accueillir légèrement plus de personnes extérieures. Mais le test de Khi-deux révèle le contraire. D'après la probabilité du test (0,6), cette légère fluctuation n'est pas significative. Par ailleurs la proportion de foyers élargis est plus élevée chez les veuves (38%) que chez les divorcés (30%) ou ceux qui ne se sont jamais mariés (33%). Le test de Khi-deux montre également que les différentes catégories de la situation matrimoniale des chefs foyer n'ont pas un effet brut sur le recours à la solidarité résidentielle.

La considération du nombre d'enfants du chef foyer est très importante dans l'explication du recours à la solidarité résidentielle. Le tableau ci-dessous en témoigne. Il présente quelques statistiques sur le nombre d'enfants du chef foyer, qui cohabitent avec ce dernier selon la structure du foyer.

**Foyer traditionnel ou nucléaire ? La solidarité résidentielle au prisme des caractéristiques sociodémographiques des chefs foyers dans la commune de Tchaourou au Bénin**

Alladatin Judicaël / Gnanguênon Augustin Mankponsè / Houéssi gbédé Mahutin Anselme

**Tableau 1 : Quelques statistiques sur le nombre d'enfants du chef foyer selon la structure du foyer**

Structure du foyer	Nombre d'enfants du chef foyer			
	Nombre de foyers	Moyenne	Minimum	Maximum
<b>Foyer nucléaire</b>	1691	2,616795	0	13
<b>Foyer élargi</b>	590	2,247458	0	10
<b>Ensemble des foyers</b>	2281	2,521263	0	13
<b>Test de comparaison de moyenne</b>	Valeur test = 3,89		Probabilité=0,0001	

Source : Nos travaux à partir des données de l'Enquête ENSPD 2016

L'analyse de ce tableau montre que le nombre d'enfants du chef foyer résidant dans le foyer fluctue entre 0 et 13 avec une moyenne de 2,52 enfants par foyer.

Une analyse comparative de ce nombre suivant la structure du foyer révèle que le nombre moyen d'enfants diminue de 2,62 chez les foyers nucléaires à 2,25 chez les foyers élargis. Il en est de même du nombre maximum d'enfants, qui varie de 13 à 10. Cette disparité est significative au seuil de 5% d'après le test de comparaison de moyenne de probabilité critique égale à 0,0001. Le nombre d'enfants du chef foyer affecte significativement l'aptitude de ce dernier à élargir son foyer.

En récapitulatif, plusieurs caractéristiques sociodémographiques du chef foyer influencent le recours à la solidarité résidentielle lorsqu'on se réfère au test de Khi-deux ou de la comparaison de moyenne. Il s'agit entre autres de l'âge, du niveau d'instruction, du statut matrimonial et du nombre d'enfants.

### **3.2- Analyses explicatives**

La section précédente a permis de mettre en exergue la corrélation entre les variables indépendantes retenues et le recours à la solidarité résidentielle dans l'arrondissement de Tchaourou. Cette relation a été évaluée au risque de 5%.

Dans cette prochaine section, il est question d'une analyse explicative du recours à la solidarité résidentielle, basée sur la régression logistique binaire. Les effets bruts et les effets nets des variables indépendantes ont été produits par des modèles de régression logistique binaire univariée et des modèles de régression logistique binaire multivariée, respectivement.

#### **3.2.1- Estimation des modèles de régression logistique binaire**

En dehors des modèles de régression logistique binaire univariée effectués pour appréhender les effets bruts des variables indépendantes décrites ci-dessus, nous avons réalisé quatre modèles logistiques multivariés. Le modèle M1 est construit à partir du sexe et de l'âge du chef foyer. Les autres modèles sont obtenus par l'introduction successive du niveau d'instruction (modèle M2), le statut matrimonial (modèle M3). Le modèle M4 est le modèle saturé qui prend en compte le nombre d'enfants du chef cohabitant avec lui. Cette procédure

**Foyer traditionnel ou nucléaire ? La solidarité résidentielle au prisme des caractéristiques sociodémographiques des chefs foyers dans la commune de Tchaourou au Bénin**

**Alladatin Judicaël / Gnanguênon Augustin Mankponsè / Houéssi gbédé Mahutin Anselme**

consiste à introduire pas à pas les différentes catégories des variables indépendantes. Ce qui permet de dégager non seulement les effets nets de chaque variable explicative, mais aussi leurs mécanismes d'action.

En se référant aux statistiques évaluatives des modèles, on remarque que le modèle M4 est celui qui explique le mieux la solidarité résidentielle au sein des foyers de l'arrondissement de Tchaourou.

**3.2.2- Détermination de l'influence des caractéristiques sociodémographiques sur la pratique de la solidarité résidentielle**

**Tableau 2 : Effet brut et net des caractéristiques sociodémographiques du chef foyer sur la solidarité résidentielle**

Caractéristiques sociodémographiques du chef foyer	effet brut	Effet net par rapport à la modalité de référence				
		M1	M2	M3	M4	
<b>Sexe</b>	Masculin (Référence)					
	Féminin	1,11 ns <sup>1</sup>	1,29** <sup>2</sup>	1,4*** <sup>3</sup>	1,29**	1,14 ns
<b>Age</b>	Moins de 30 ans (Référence)					
	30-59 ans	1,67***	1,78***	1,85***	1,88***	2,23**
	60 ans et plus	2,86***	3,11***	3,54***	3,6***	4,19**
<b>Niveaud'instruction</b>	Aucun niveau (référence)					
	Primaire	1,02 ns		1,15 ns	1,16 ns	1,19 ns
	Secondaire	1,05 ns		1,24* <sup>4</sup>	1,25*	1,22*
	Supérieur	1,85***		2,23***	2,23***	2,04**
<b>Statut matrimonial</b>	Pas en union (référence)					
	Monogame	0,64***			0,5*	0,49*

**Foyer traditionnel ou nucléaire ? La solidarité résidentielle au prisme des caractéristiques sociodémographiques des chefs foyers dans la commune de Tchaourou au Bénin**

**Alladatin Judicaël / Gnanguênon Augustin Mankposè / Houéssi gbédé Mahutin Anselme**

	Polygame	0,68**			0,48*	0,51 ns
	Jamais marié (référence)					
	Veuve	1,19 ns			0,69 ns	0,67 ns
	Divorcé/Séparé	0,87ns			0,62ns	0,61ns
	<b>nombred'enfant</b>	<b>0,9***</b>				<b>0,87***</b>
<b>Model Khi-deux</b>			36,53	51,98	56,83	83,47
<b>Signification</b>			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Likelihood</b>			-1285,6672	-1277,9408	- 1275,51 74	- 1262,194 8
<b>Apport en khideux</b>			36,53	15,45	4,85	78,62
<b>Statistique (%)</b>			1,4	1,2	2,2	3,2

<sup>1</sup> Non significative

<sup>1</sup> Significative au seuil de 5%

<sup>1</sup> Significative au seuil de 1%

<sup>1</sup> Significative au seuil de 10%

Source : Nos travaux à partir des données de l'Enquête ENSPD 2016

L'analyse du tableau ci-dessus indique que *le sexe du chef foyer* n'a pas un effet brut significatif à 5% sur le recours à la solidarité résidentielle. C'est-à-dire que le sexe du chef foyer pris de façon isolée n'influence pas le recours à la solidarité résidentielle. Mais, la considération de l'âge dans le modèle M1 fait ressortir de façon significative l'influence du sexe du chef foyer sur le recours à la solidarité résidentielle. Par rapport aux hommes, les femmes ont 1,29 (M1) fois plus de chance d'étendre leur foyer. Ce qui veut dire qu'avec l'augmentation de l'âge les femmes sont plus susceptibles d'accueillir des personnes extérieures à leur foyer que les hommes. Sawadogo et Somba en étudiant les facteurs associés à la solidarité résidentielle au Burkina Faso en 2011 ont trouvé des résultats similaires. Ils les expliquent par le fait qu'avec le temps les femmes sont plus susceptibles de vivre avec un petit fils et vice versa en Afrique. En plus pour le développement de leur commerce les femmes prennent souvent une fille pour le soutien dans les tâches du foyer ou du commerce.

**Foyer traditionnel ou nucléaire ? La solidarité résidentielle au prisme des caractéristiques sociodémographiques des chefs foyers dans la commune de Tchaourou au Bénin**

**Alladatin Judicaël / Gnanguênon Augustin Mankponsè / Houéssi gbédé Mahutin Anselme**

---

Cet effet a connu une légère augmentation avec l'introduction du niveau d'instruction avant de diminuer avec la prise en compte du nombre d'enfants. La cohabitation des femmes chef foyer avec leur enfant inhibe donc la pratique de la solidarité résidentielle.

Quel que soit le type de combinaison, *l'âge du chef foyer* à un effet positif sur la solidarité résidentielle. Plus l'âge du chef foyer augmente plus il est susceptible d'accueillir des personnes extérieures dans son foyer. En effet, les chefs foyers ayant un âge compris entre 30 et 59 ans ont 2,23 (M4) fois plus de chance que les moins de 30 ans d'élargir leur foyer nucléaire à d'autres personnes apparentées ou non. Cette probabilité augmente encore plus chez les personnes âgées de 60 ans ou plus. Ces derniers ont 4,19 fois plus de chance d'accueillir des personnes extérieures. Ces résultats montrent une relation positive entre le cycle de vie des chefs foyer et le recours à la solidarité résidentielle. Les moins de 30 ans sont susceptibles d'avoir moins d'expérience professionnelle et plus de projets (construction de maison, achat bien d'équipement, achat de moyens de déplacement, etc.) que leurs homologues âgés de 30 ans au moins et 59 ans au plus. Ce qui pourrait les mettre dans une position de réticence face à la pratique de la solidarité résidentielle. En référant à la littérature, les chefs foyer âgés au stade de vieillesse (grand père et grande mère) ont d'autres personnes (enfants, petits-fils, neveux, etc.) à leurs côtés pour les tâches quotidiennes (Sawadogo&Somda, 2011, p. 18). Par ailleurs les chefs foyer âgés de 30 à 59 ans par la soumission aux contraintes de la solidarité familiale doivent assister en argent et en nature (logement) d'autres personnes en difficulté (Vimard, 1997, p. 154). Ils accueillent donc d'autres membres de la grande famille ou une connaissance afin de contribuer à la réussite de ces derniers. C'est ce qui pourrait expliquer l'élargissement de leurs foyers.

*Le niveau d'instruction du chef foyer* est un facteur de différenciation du recours à la solidarité résidentielle dans l'arrondissement de Tchaourou. La solidarité résidentielle est plus développée parmi les chefs foyers de niveau universitaire (indépendamment des modèles). L'introduction du statut matrimonial dans le modèle M4, ne change pas l'ampleur de l'influence du niveau d'instruction sur la pratique de la solidarité résidentielle, mais améliore sa significativité. L'analyse des rapports de chance, révèle que les chefs foyer de niveau universitaire ont 2,04 plus de chance que les sans instruction de voir leur foyer s'élargir à d'autres personnes extérieures au noyau familial. Les foyers nucléaires se rencontrent le plus chez les chefs non instruits.

Bien que l'école soit considérée comme le moyen d'intégration de normes sociales autonomistes imposées par la modernité, les foyers dont les chefs sont instruits ont plus pratiqué la solidarité résidentielle que les chefs foyers non instruits.

En matière du recours à la solidarité résidentielle, *le statut matrimonial du chef foyer* se montre également déterminant. Ayant présenté des effets bruts non significatifs, le statut matrimonial offre des effets nets significatifs à 10% (M3). Les rapports de chance de ce modèle montrent que les chefs foyers en union pratiquent moins la solidarité résidentielle que leurs homologues qui ne sont pas en union. En effet, les chefs foyer en union monogamique

ou polygamique sont 50% moins enclins à accueillir des personnes extérieures à leurs noyaux familiaux que ceux qui ne sont pas en union. On peut être tenté de dire que les chefs foyers font une sorte de rupture résidentielle avec les personnes étrangères une fois le statut matrimonial de marié acquis pour former leurs foyers à part.

À l'instar de l'âge, *le nombre d'enfants du chef foyer* est un facteur très explicatif du recours à la solidarité résidentielle dans l'arrondissement de Tchaourou. Les rapports de chance révèlent que l'augmentation d'une unité du nombre d'enfants du chef foyer entraîne une diminution de 13% de la probabilité d'élargir son foyer. La solidarité résidentielle semble ainsi liée à la charge personnelle du chef foyer. En effet plus le chef foyer dispose d'enfants plus il sera préoccupé par la réussite de ces derniers et moins il s'intéressera aux personnes qui sont apparentés ou non. De plus le nombre d'enfants vivants avec le chef foyer pourrait diminuer le nombre de chambres dans le foyer pouvant accueillir d'autres personnes. Or le nombre de chambres disponibles dans le foyer est un facteur très déterminant du recours à la solidarité résidentielle, selon Sawadogo et Somda (2011, p. 18).

Au regard de ces analyses, on peut conclure que les caractéristiques du chef foyer influencent le recours à la solidarité résidentielle.

## **5- Conclusion**

Cet article aborde l'analyse de quelques facteurs explicatifs de la pratique de la solidarité résidentielle. L'objectif est d'appréhender l'influence des caractéristiques sociodémographiques du chef foyer sur la pratique de la solidarité résidentielle dans la commune de Tchaourou. À cet effet nous avons effectué des analyses descriptives et explicatives à partir des données de l'enquête réalisée par l'ENSPD en 2016.

Il ressort des résultats qu'une proportion (26%) non négligeable de foyers a recours à la solidarité résidentielle. Cette solidarité est principalement accordée à des personnes apparentées confirmant ainsi l'hypothèse d'une transformation et d'une restructuration des solidarités autour d'une frange de personne proche. Dans le milieu d'étude, l'âge du chef foyer a une influence positive sur la pratique de la solidarité résidentielle comme certains auteurs l'ont constaté ailleurs (Baya & Laliberté, 2013; Vimard, 1997). Plus le chef foyer avance en âge plus il est enclin à la pratique de la solidarité. Il semble ici que d'intéressantes perspectives de recherche s'ouvrent en ce qui concerne l'analyse croisée des solidarités intergénérationnelles et de la solidarité résidentielle. De plus le sexe affecte le recours à la solidarité résidentielle, car avec l'augmentation de l'âge, les femmes sont plus susceptibles d'élargir leur foyer à d'autres personnes. De même le niveau d'instruction influence le recours à la solidarité résidentielle. Plus le chef foyer à un niveau avancé en éducation formelle plus il est susceptible d'étendre son foyer à d'autres personnes notamment en raison du potentiel d'aide en matière de scolarisation et d'insertion professionnelle. Cependant le nombre d'enfants du chef foyer qui cohabite avec ce dernier inhibe la pratique de la solidarité



**Foyer traditionnel ou nucléaire ? La solidarité résidentielle au prisme des caractéristiques sociodémographiques des chefs foyers dans la commune de Tchaourou au Bénin**

**Alladatin Judicaël / Gnanguênon Augustin Mankponsè / Houéssi gbédé Mahutin Anselme**

---

résidentielle. Plus le chef foyer vit avec un nombre important de ses enfants moins il pratique la solidarité résidentielle.

Contrairement donc au schéma proposé par la théorie de la nucléarisation, la solidarité résidentielle reste une pratique relativement courante dans la commune de Tchaourou. Il semble cependant que cette pratique se transforme et se restructure prioritairement au profit des personnes apparentées au chef de famille et que sa pratique n'est plus véritablement imposée comme dans le modèle « traditionnel », mais dicté par les besoins aussi bien de celui qui en profite que de celui qui accueille ainsi que les capacités financière et d'accueil dont dispose le chef de foyer : c'est là l'essence même de l'individualisation communautaire à l'africaine.

## 6-Références

- AHOUANDJINO, V., NANGBE, F., et SEGLA, R. C. 2014. « Transmission intergénérationnelle du fonctionnement familial lié à la monoparentalité à Cotonou/Bénin », *CBRST*, 1,5 : 412-430.
- ALLADATIN, J. 2014. *Parcours de vie et entrée en vie adulte Une analyse générationnelle dans la ville de Cotonou au Bénin* (Thèse). LAVAL, Québec, Canada, 327 p.
- ANTOINE, P., et GUILLAUME, A. 1986. « Une expression de la solidarité familiale à Abidjan : enfants du couple et enfants confiés », *AIDELF Les familles d'aujourd'hui*, 2 : 17-20.
- AYE, M. 2000. *Capital social, logiques de solidarité et accès aux soins de santé modernes en Afrique subsaharienne*. Université de Montréal, Canada.
- BAROU, J. 2017. « Dynamiques de transformation familiale en Afrique subsaharienne et au sein des diasporas présentes en France », *Droit et cultures. Revue internationaleinterdisciplinaire*, 73 : 29-47.
- BAYA, B., et LALIBERTE, D. 2013. « Crises des solidarités ou solidarités dans la crise ? Une lecture à partir de l'analyse de l'évolution de la structure des ménages entre 1993 et 2003 à Ouagadougou, Burkina Faso », *African Population Studies*, 23,2.
- BRUNET, C., et LESUEUR, J.-Y. 2003. Le Statut Résidentiel Affecte-t-il la Durée de Chômage ? Estimation micro économétrique de l'hypothèse d'Oswald sur données françaises.
- CALVES, A. E., et MARCOUX, R. 2007. « Présentation : Les processus d'individualisation à l'africaine », *Sociologie et sociétés*, 39,2 : 5-18. <https://doi.org/10.7202/019081ar>
- GRUENAI, M.-E. 1981. *Famille et démographie de la famille en Afrique* (Collectif de Transit sur la Famille : Document de Travail). Paris : ORSTOM, 57 p. Consulté à l'adresse <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:01179>
- ITOUA, F. 1987. « La famille africaine et sa contribution au développement. Organisation des nations unies pour l'éducation la science et la culture », UNICEF.
- KABOU, A. 1991. « Et si l'Afrique refusait le développement ? »
- KONATE, D. 2008. « Le paradigme de l'opposition tradition/modernité comme modèle d'analyse des réalités africaines », In *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy* (p. 95-109). La Découverte. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/petit-precis-de-remise-a-niveau-sur-l-histoire--9782707158710-p-95.htm>
- KUEPIE, M. 2012. « L'impact de la solidarité familiale sur le niveau de vie et la pauvreté des personnes âgées au Mali », *Revue canadienne d'études du développement*, 33,2 : 198-213.

**Foyer traditionnel ou nucléaire ? La solidarité résidentielle au prisme des caractéristiques sociodémographiques des chefs foyers dans la commune de Tchaourou au Bénin**

**Alladatin Judicaël / Gnanguênon Augustin Mankponsè / Houéssi gbédé Mahutin Anselme**

---

LFARAKH, A. 2002. « Structures, formation et solidarité familiales au Maroc. In *Vivre plus longtemps, avoir moins d'enfants, quelles implications ? : colloque international de Byblos-Jbeil (10-13 octobre 2000)* (p. 475). INED.

LOCOH, T. 1993. « Début de la transition de la fécondité et mutations familiales en milieu urbain africain : le cas de Lomé (Togo) », *Unpublished Manuscript*.

LOCOH, T. 1995. « *Familles africaines, population et qualité de la vie* », CEPED Paris.

LOCOH, T., et Makdessi, Y. 1996. « *Politiques de population et baisse de la fécondité en Afrique sub-saharienne* », CEPED Paris.

LOCOH, T., et MOUVAGHA-SOW, M. 2004. « Vers de nouveaux modèles familiaux en Afrique de l'ouest ? », *Change*, 3, 5.

MAÏGA, A., & BAYA, B. 2014. « La coexistence des générations en milieu urbain au Burkina Faso : Entre logique de sélection et obligation de parenté », *Etude de la Population Africaine*, 28,2 : 1088.

MARQUET, J. 2008. « Evolution et déterminants des modèles familiaux », *Centre d'Education à la Famille et à l'Amour CEFA*.

PILON, M., LOCOH, T., VIGNIKIN, E., et VIMARD, P. 1997. « *Ménages et familles en Afrique : approches des dynamiques contemporaines* »

PILON, M., et VIGNIKIN, K. 1996. « Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales » *COUSSY J. and VALLIN J.(dir.), Crise and population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement and dynamiques démographiques, Études du CEPED*, 13, 471–493.

PILON, M., et VIGNIKIN, K. 2006. « *Ménages et familles en Afrique subsaharienne. Archives contemporaines* »

PILON, M., et VIMARD, P. 1997. « *Structures et dynamiques familiales à l'épreuve de la crise en Afrique sub-saharienne* », UCL Institut de Démographie.

SAWADOGO, S. P., et SOMDA, S. R. 2011. Les facteurs de la solidarité résidentielle au Burkina-Faso. Burkina-Faso, INSD, 27p.

VIMARD, P. 1993. « Modernité et pluralité familiales en Afrique de l'ouest. *Revue Tiers Monde* », 34,133 : 89–115.

VIMARD, P. 1997. « Modernisation, crise et transformation familiale en Afrique subsaharienne », *Autrepart*, 2 : 143–159.

**Foyer traditionnel ou nucléaire ? La solidarité résidentielle au prisme des caractéristiques sociodémographiques des chefs foyers dans la commune de Tchaourou au Bénin**

**Alladatin Judicaël / Gnanguênon Augustin Mankponsè / Houéssi gbédé Mahutin Anselme**

---

**Les nots :**

1 - Il s'agit des structures qui financent les études des enfants. Elles sont plus fréquentes dans les pays occidentaux.

2 - P-value : Erreur commise en rejetant à tort l'hypothèse nulle. Hypothèse selon laquelle il n'y a pas de relation entre les deux variables.

3 - Risque  $\alpha=5\%$  : seuil qui définit le risque d'erreur qu'on est prêt à accepter (Erreur que je m'autorise à commettre en rejetant à tort l'hypothèse nulle.)